

Préservation, conservation et exploitation : enjeux et perspectives pour un Océan mondial en santé

Christian Bouchard, Olivier Dupéré, Franck Dolique, Jérôme Harlay, Erwann Lagabriele, Steve Plante and François Sabatier

Volume 21, Number 1, May 2021

Préservation, conservation et exploitation : enjeux et perspectives
pour un Océan mondial en santé

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1087861ar>

DOI: <https://doi.org/10.4000/vertigo.30440>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université du Québec à Montréal
Éditions en environnement VertigO

ISSN

1492-8442 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Bouchard, C., Dupéré, O., Dolique, F., Harlay, J., Lagabriele, E., Plante, S. & Sabatier, F. (2021). Préservation, conservation et exploitation : enjeux et perspectives pour un Océan mondial en santé. *VertigO*, 21(1), 1–4.
<https://doi.org/10.4000/vertigo.30440>

© Université du Québec à Montréal et Éditions en environnement VertigO, 2021



This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Préservation, conservation et exploitation : enjeux et perspectives pour un Océan mondial en santé

Introduction

Christian Bouchard, Olivier Dupéré, Franck Dolique, Jérôme Harlay, Erwann Lagabrielle, Steve Plante et François Sabatier

- 1 Longtemps négligé en termes de gouvernance environnementale, encore grandement méconnu sur le plan scientifique, l'Océan mondial apparaît désormais comme une nouvelle frontière économique qu'il s'agit d'exploiter à son plein potentiel. L'économie maritime (ou océanique) se diversifie et s'intensifie pour se muter en économie bleue et croissance bleue. Plus que jamais, les États côtiers se tournent vers la mer pour y exploiter pleinement l'ensemble des ressources vivantes et non vivantes sur lesquelles elles sont souveraines à travers leurs mer territoriale, zone économique exclusive et plateau continental. Cette volonté de tirer le maximum de bénéfices de la mer se prolonge également dans l'ensemble des zones marines situées au-delà des juridictions nationales (ZAJN) : haute mer et zone internationale des fonds marins.
- 2 On peut légitimement s'interroger sur cette intense « ruée vers la mer » qui, à bien des égards, reproduit les schémas de l'extractivisme qui a sévi sur les continents et qui ont été accompagnés d'impacts environnementaux néfastes. Comment ne pas s'inquiéter du développement de projets pétroliers et gaziers offshore au large de tous les continents (à l'exception de l'Antarctique), de la poursuite d'une pêche industrielle agressive et encore trop souvent destructrice sur la plupart des mers du monde, du développement de l'aquaculture et de la désalinisation ainsi que des espoirs désormais placés dans les nouvelles ressources telles que les énergies marines, les ressources minérales des grands fonds et les biotechnologies marines? Et puis la mer est aussi de plus en plus intensément utilisée par la navigation commerciale alors que s'y développent également les activités de tourisme et de loisir, les activités scientifiques ainsi que les opérations de sécurité maritime.

- 3 Heureusement, on assiste actuellement à une sérieuse prise de conscience quant à l'état dégradé de l'Océan mondial, aux agressions qu'il subit (pollutions, destruction d'habitats, surexploitation des ressources, etc.), aux changements rapides et de grande ampleur qui l'affectent (réchauffement, acidification, hausse du niveau marin, etc.), mais aussi quant à ses contributions fondamentales au système climatique et à la biodiversité planétaires. Ainsi, il fait l'objet de l'objectif de développement durable no. 14 (conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable) et il est désormais intégré à la lutte contre les changements climatiques (la COP 25 appelant un dialogue sur les océans et les changements climatiques) et aux efforts pour sauver la biodiversité (cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020).
- 4 C'est dans ce contexte que l'Océan mondial est maintenant un objet (ou sujet) à part entière dans les négociations mondiales, abordé de manière individuelle ou dans le cadre des travaux portant sur des questions d'environnement connexes et le développement durable. À cet égard, on peut saluer la tenue au siège des Nations Unies à New York de la Conférence sur les océans 2017, officiellement « Conférence des Nations unies pour appuyer la mise en œuvre de l'objectif 14 des objectifs de développement durable : conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable », et la tenue prochaine à Lisbonne au Portugal (initialement prévue en 2020, maintenant convoquée pour juin 2022) de la Conférence des Nations Unies visant à appuyer la réalisation de l'objectif de développement durable no 14 : conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable (Conférence sur les océans 2022). On soulignera également que nous sommes actuellement dans la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable 2021-2030. Ceci n'est que la « pointe de l'iceberg » d'un intérêt soutenu et d'une action qui s'envisagent désormais dans l'interrelation entre les différentes échelles géographiques (du global au local), les multiples thèmes et enjeux (environnementaux, économiques, politiques, juridiques, etc.) et l'ensemble des espaces maritimes (des zones côtières à la haute mer, des régions polaires aux régions intertropicales, d'un océan à l'autre, etc.).
- 5 Avec ce numéro spécial de *VertigO – la revue électronique en sciences de l'environnement*, nous avons comme ambition de nourrir et approfondir la réflexion critique sur la thématique de la protection, de la conservation et de l'exploitation de l'Océan mondial. Des textes portant sur les différentes échelles, du local au global, et sur différents espaces de l'Océan mondial étaient souhaités afin de pouvoir constituer un regard croisé sur l'ensemble des grands enjeux et perspectives liés à la thématique. Force est d'admettre que nous proposons finalement un ensemble de textes qui demeure incomplet quant à notre thématique. Malgré ce constat, nous sommes ravis de présenter un dossier fort pertinent dont le fil directeur est les défis et les enjeux d'une gouvernance adaptée et efficiente de la préservation et de la conservation de l'Océan mondial, des mers et des océans. Globalement, il appert que cette question est tout autant d'une très grande actualité que d'une importance capitale, ce qui est parfaitement documenté et discuté par les treize textes que nous proposons dans ce dossier, à savoir :
- « Pêcheurs artisanaux en AMP : gardiens de la biodiversité ou des frontières maritimes? (San Andrés, Colombie) », par Justine Berthod ;

- « Effort de conservation et aires marines protégées : quatre illusions et un changement de perspective », par Jean-Eudes Beuret et Anne Cadoret ;
 - « Questionner l'efficacité de la gouvernance d'une AMP : le cas de Natura 2000 en mer », par Jean-Eudes Beuret, Ludovic Martel, Anne Cadoret, Frédérique Chlous, Julie Delannoy, Marie Lesueur, Christelle Noirot, Hélène Rey-Valette, Lucille Ritschard et Paul Sauboua ;
 - « L'avenir des ressources génétiques marines au-delà des juridictions nationales : enjeux à l'aube d'un nouveau traité international », par Nathan Brison et Christine Frison ;
 - « Protéger la biodiversité marine : regard sur la Méditerranée au prisme des outils de l'UICN », par Orianne Crouteix ;
 - « L'impossible gouvernement de la migration? Gestions locales d'espèces globales : les migrateurs amphihalins (anguille européenne et saumon atlantique) », par Anatole Danto ;
 - « Impact des laisses végétales sur la dynamique des plages sableuses, Martinique, Petites Antilles », par Franck Dolique, Mouncef Sédrati et Quentin Josso ;
 - « La gouvernance des aires marines protégées au Sénégal : difficulté de la gestion participative et immobilisme des comités de gestion », par El hadj Bara Dème, Pierre Failler et Grégoire Tournon-Gardic ;
 - « Autocueillette durable et sécuritaire de moules bleues du Saint-Laurent en collaboration avec les Wolastoqiyik Wamspekwik (Québec, Canada) », par Marie-Claude Lefebvre, Philippe Archambault, Alexandre Truchon-Savard, Cindy Grant, Rebecca Hennigs, Isadora Desmarais-Lacourse et Mélanie Lemire ;
 - « Du sable, des plantes, des microorganismes, des gens. Un regard anthropologique sur l'érosion côtière à l'archipel de la Maddalena (Italie) et sur des politiques situées », par Cecilia Paradiso ;
 - « Marqueurs territoriaux ou marqueurs patrimoniaux : l'appropriation de l'espace marin coutumier au sahel tunisien face aux disruptions des récentes logiques environnementales de l'État », par Racha Sallemi ;
 - « Raison d'agir des écologistes océaniques : du golfe de Biscaye à la mer de Patagonie », par Milo Villain ;
 - « L'activité de pêche artisanale au sud de la Méditerranée : gouvernance, dynamique socio-économique et enjeux environnementaux dans le port algérien de Jijel (Boudis) », par Fouad Zaimen, Tarik Ghodbani et Hugo Vermeren.
- 6 L'ensemble de ces textes nous permet de constater combien il est important aujourd'hui d'aborder la gouvernance des mers et océans ainsi que la gestion des affaires maritimes selon une approche intégrant tout à la fois l'ensemble des enjeux sociaux et écologiques. D'ailleurs, plusieurs des textes présentés ici abordent la question en évoquant le cadre théorique du socio-écosystème et de ses dynamiques qui mettent en interaction les systèmes écologiques, économiques, socio-anthropologique et de gouvernance. Ce paradigme semble tout à fait approprié pour étudier les aires marines protégées (AMP) dans toutes leurs dimensions et en soulever l'ensemble des enjeux. À cet égard, la moitié des textes portent directement sur les AMP qui représentent actuellement une thématique centrale de la protection et de la conservation de l'Océan mondial. Les autres textes abordent différentes questions, à différentes échelles géographiques et dans des lieux divers, mais considèrent toujours l'interrelation humains-systèmes naturels comme déterminante pour identifier et comprendre les enjeux et les défis ainsi que pour envisager et proposer des solutions.
- 7 On regrettera que ce dossier ne présente pas de texte sur de nombreux autres sujets de grand intérêt tels que le carbone bleu, l'économie bleue, la recherche océanographique,

le partage des connaissances, la planification spatiale maritime, l'exploration et l'exploitation des gisements miniers sous-marins ainsi que des ressources d'hydrocarbures offshore, le tourisme et loisir côtiers et maritimes, la pollution marine, etc. La thématique que nous avons proposée était ambitieuse et certainement trop vaste pour pouvoir être traitée ici dans toute son étendue et sa profondeur. Malgré tout, il s'agit d'une question émergente sur la scène internationale et d'une importance primordiale pour la sauvegarde d'un environnement planétaire en santé, au même titre que, et en interrelations étroites avec, les luttes contre les changements climatiques et la perte de biodiversité. Enfin, en ce début de XXI^e siècle, la mer trouve une place à l'avant-scène des enjeux environnementaux, et ce, du local au global dans une perspective de développement durable.

- 8 Ce numéro spécial montre qu'il reste encore beaucoup de chemin à faire sur le plan des connaissances, des outils et de la gouvernance pour protéger et conserver efficacement l'Océan mondial, ses ressources et ses écosystèmes. Il témoigne parfaitement de l'importance de considérer et d'intégrer l'ensemble des dimensions humaines dans ce grand chantier environnemental. Reste à espérer que les humains sauront se mobiliser et réagir à la hauteur des défis et veilleront, comme il se doit, sur ce milieu iconique de la planète bleue qu'est l'océan mondial.

AUTEURS

CHRISTIAN BOUCHARD

Université Laurentienne

OLIVIER DUPÉRÉ

Université de La Réunion

FRANCK DOLIQUE

Université des Antilles

JÉRÔME HARLAY

University of Seychelles

ERWANN LAGABRIELLE

Université de La Réunion

STEVE PLANTE

Université du Québec à Rimouski

FRANÇOIS SABATIER

Aix-Marseille Université